



FORMATION : MENER DES ENQUÊTES - MEMBRES ÉLUS AU C.S.E. (COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE)

Dernière mise à jour le 08/01/2025.

OBJECTIF

Ce programme a pour objectif de permettre l'identification des situations à risque, l'activation des droits d'alerte, l'organisation d'enquêtes adaptées et la rédaction de rapports basés sur des faits pour renforcer la prévention des incidents et accidents.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Recueillir des faits et des témoignages et proposer un rapport d'enquête.
- Identifier des situations à risque et distinguer les incidents, accidents et presque accidents.
- Signaler des faits et faire appel aux droits d'alerte le cas échéant.
- Déterminer des modalités de réalisation des enquêtes et cadrer son organisation.
- Mettre en place une délégation d'enquête et réaliser des enquêtes conjointes en bonne intelligence.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne amenée à occuper une fonction de représentant au comité social et économique (CSE) de l'entreprise qui les emploie : membres élus titulaires et suppléants, référent harcèlement, chef d'établissement ou délégataire à la présidence du CSE.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sur inscription ou demande de devis, réalisation sous 2 à 4 semaines.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation individuelle ou en groupe dans vos locaux ou à distance en visio-conférence.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter au préalable afin que nous puissions définir ensemble

Tarif	NOUS CONSULTER
Réf.	PRO-000319
Contact	0750031226 contact@formaestro.fr www.formaestro.fr

PRÉ-REQUIS

- Aucun

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de mises en situation concrètes. Cas pratiques et échanges d'expériences entre participants. Supports pédagogiques fiches pratiques, quiz interactifs, auto-évaluations.



les modalités nous permettant de vous former dans les meilleures conditions.



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

1 mini > 10 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)



PROGRAMME

- Les obligations de prévention de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail.
- Les responsabilités des différents acteurs concernés par les missions de prévention.
- Les inspections menées par le CSE comme forme d'enquêtes préventives.
- Le mécanisme d'apparition du dommage : de la situation dangereuse aux conséquences probables.
- Les enquêtes menées par le CSE comme moyen curatif dans l'action de prévention.
- Les désignations et les référents au sein du CSE et de l'entreprise.
- La préparation en amont pour mener des enquêtes efficaces.
- Identification des différentes formes d'enquêtes (incidents, presque accidents, accidents bénins, accidents graves).
- La particularité des enquêtes menées dans le cadre du harcèlement au travail.
- Les auditions, enregistrements, témoignages... : droits, interdictions et situations à favoriser.
- Distinction des faits et des opinions pour la réalisation d'un rapport d'enquête pertinent.
- Les recours (droits d'alerte, recours à l'expertise, dialogue avec les autres acteurs internes et externes, action en justice).

OPTION sur une 2ème journée

- Révision des notions fondamentales dans le cadre de l'enquête.
- Lecture et analyse des procédures déjà en place et correction le cas échéant.
- Mise en œuvre des procédures définies dans des exercices pratiques de situations simulées ou ayant réellement eu lieu dans l'entreprise.
- Vérification de la faisabilité des mesures définies et de la pertinence des modalités choisies.
- Correction et réécriture si nécessaire.

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateur consultant expert dans son domaine.	Auto-évaluation et/ou QCM pour évaluation des connaissances avant entrée en formation et évaluation des acquis en cours ou en fin de formation.	Attestation des acquis / Certificat de Réalisation